



Programme LEADER

Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France

Compte-rendu Comité de Programmation du 2 décembre 2021

Au vu de la situation sanitaire imposant encore des règles strictes, il a été décidé d'organiser ce comité en mixte présentiel / visioconférence à l'aide de l'outil Zoom, tel que prévu dans le règlement intérieur. Des tests de connexion étaient possibles en amont du Comité pour les membres du Comité de Programmation en faisant la demande. A cela s'ajoute le respect strict des gestes barrières et des déplacements limités dans la salle.

Etaient présents les membres des collègues :

Public :

- PETR Cœur des Hauts de France – CHEVAL Philippe (votant)
- Communauté de Communes de Haute Somme – CELMA Claude (votant) – CAMUS Dominique (votant)
- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – MERCIER Marie-Estelle (votant)
- Communauté de Communes Terre de Picardie – SCIASCIA Georgette (votant) – CARON Gérard (votant)

Privé :

- Association Savoir Fer – LAIDAIN Arnold (votant)
- Historial de la Grande Guerre – FRANCOIS Hervé (votant)
- Générations Mouvement – KNOCKAERT Annie (votant) – en visioconférence
- Les Scénarios de Charli – LEGRAND Arnaud (votant)
- Souvenir Français – QUEYRAT Marcel (votant)

Etaient également présents :

- Autorité de Gestion Conseil Régional – HIARDOT Aurélie
- Conseil Régional Hauts de France – SENECHAL Emmanuelle
- Souvenir Français – DEPTA Antoine
- Cellule Animation LEADER – MUNOZ Elodie – HERPIN Julie

Membres excusés :

Collège public : FAGOT Maryse - PETR Cœur des Hauts de France, FRANCOIS Eric, BLONDELLE Jean Marie – Communauté de Communes de Haute-Somme ; BRUCHET Antoine, HAY Francis, RIOJA José – Communauté de Communes de l'Est de la Somme ; ETEVE Bruno, LINEATTE Thierry – Communauté de Communes Terre de Picardie ; JAVOROVIC Delphine, MOURETTE Delphine – Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens Picardie ; MORDACQ Séverine, SANDRAS Bernard – Office de Tourisme Haute-Somme

Collège privé : DURIEZ Dominique – Aéro Dom ; LAMUR Michel, BARALLE Vincent – Artois Insertion Ressourcerie ; COPPE Gaëlle, FAITY Luc – Association Saint Jean ; BOUCHON Yvette – Association Savoir Fer ; DUFRENE David, PAWAR Aryendra – Fédération de la pêche ; GUILBERT Michel – Générations Mouvement ; BLONDELLE Patrick, BLONDELLE Daphné – gîte de l'Atrium ; DENEUX Kevin – Historial de la Grande Guerre ; INCHELIN Marion – Les Scénarios de Charli ; QUEYRAT Lisette – Souvenir Français

Invités excusés : l'Etat, COFFIGNIEZ Isabelle du Conseil Départemental et BONNAUD Dominique, directeur du PETR Cœur des Hauts de France

Le Président vérifie le principe du double quorum

- Membre du collège public 6/9
- Membre du collège privé 5/10

Le principe du double quorum est respecté

1. Points validés au dernier comité

- Demande de subvention accordée pour :
 - Création d'un espace d'accueil et d'hébergement de loisirs sur la base canoë kayak à Ham – C. C . Est Somme
 - Médiation culturelle et patrimoniale via les techniques innovantes de vidéo-mapping – Rencontres Audiovisuelles
 - Communication, café culture et outils multimédias - Historial
 - Jardins et espaces paysagers - Historial
 - Les seniors à l'ère du numérique – Générations Mouvement
 - Animation et fonctionnement du GAL 2021
- Avis d'opportunité favorable pour :
 - Etude de faisabilité, de programmation, mode de gestion et modèle économique relatifs à la Maison du canal et de la Nature à Cléry-sur-Somme
 - Bornes tactiles pour améliorer l'accueil et l'information des touristes - Office de Tourisme
 - Centre d'interprétation sur l'histoire religieuse de la Grande Guerre
 - Mise en œuvre de la mission Pays d'art et d'histoire
 - Informatisation en réseau des bibliothèques-médiathèques du territoire du PETR
- Demande d'avenant pour prolongation de délais accordé pour :
 - Boites à livres (PETR)
 - Imaginaires 2020 (PETR)
- Validation de la communication :
 - Newsletter
 - Masques
 - Accord de partage des publications

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité

2. Suivi des opérations

Abandon du projet « Création d'une médiathèque – reconversion d'une ancienne chapelle » à Doingt-Flamicourt. Une demande officielle avait été déposée novembre 2019.

Notification du comité

Tour d'horizon de projets en cours soutenus par LEADER :

- « Médiation culturelle et patrimoniale via les techniques innovantes de vidéo mapping » par les Rencontres Audiovisuelles : l'événement a été un franc succès, et a conquis des spectateurs locaux mais aussi d'autres régions. 3000 en ville dont 1500 à l'Historial II est envisagé de renouveler l'opération, voire de la pérenniser et d'en faire un événement annuel. Le comité l'encourage.
- « Les seniors à l'ère du numérique » par Générations Mouvement : les formations dispensées ont été une réussite, et les demandes en tablettes plus importantes que prévues à l'origine
- « Mise en place d'hébergements insolites » par la Chambre de Commerce et d'Industrie : les hébergements insolites sont terminés et opérationnels. Décorés chacun différemment, ils vont permettre de capter davantage de touristes, la situation géographique du camping est idéale (proche centre-ville, proche Véloroute)
- « Création d'un lieu de vie, habitat inclusif » par la SAIP en lien avec l'association Saint Jean : l'hébergement est entièrement rénové et opérationnel, avec des espaces communs et des espaces individuels où chacun peut amener ses propres meubles et décorations. Il accueille déjà 2 locataires en colocation.
- « Les Imaginaires » par le PETR Cœur des Hauts de France : les spectacles ont fait l'objet de plusieurs reports suite à la crise sanitaire, mais sont tous reprogrammés.
- « Les boîtes à livres » par le PETR Cœur des Hauts de France : elles sont terminées et en phase d'être toutes installées dans les communes conventionnées.

3. Maquette financière

- actualisation et demandes de paiement

Suite à une vérification complète de la maquette depuis le début du programme et suite aux reliquats de 2 dossiers, la maquette financière est la suivante :

n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE GLOBALE	total programmé / payé	montant disponible avant décision
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	618 000 €	520 984,97 €	97 015,03 €
		26,37%		
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	821 000 €	789 198,36 €	31 801,64 €
		35,03%		
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	357 000 €	269 286,24 €	87 713,76 €
		15,23%		
4	Communication, promotion, sensibilisation	155 000,00 €	152 002,35 €	2 997,65 €
		6,61%		
5	Coopération	80 000 €	12 906,66 €	67 093,34 €
		3,41%		
6	Evaluation			
7	Animation	313 000 €	245 837,57 €	67 162,43 €
		13,35%		
	TOTAL	2 344 000 €	1 990 216,15 €	353 783,85 €
		100,00%	84,91%	15,09%
		montant disponible 19.2 et 19.3		286 621,42 €

Notification du comité

- propositions de modification

Au regard des projets à venir et du comité technique du 18 novembre, proposition de transférer **174 000 euros** entre fiches actions de la façon suivante :

50000 euros de la fiche 1 « Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus »

+ 40 000 euros de la fiche 3 « Proposer des services créant ou renforçant le lien social »

+ 60 000 de la fiche 5 « coopération »

= **150 000 euros** vers la fiche 2 « Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire »

&

24 000 euros de la fiche 3 « Proposer des services créant ou renforçant le lien social » vers la fiche 4 « Communication, promotion, sensibilisation »

n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE GLOBALE	proposition de transfert	MAQUETTE MODIFIÉE	total programmé / payé	montant disponible avant décision
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	618 000 €	-50000	568 000 €	520 984,97 €	47 015,03 €
		26,37%		24,23%		
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	821 000 €	150000	971 000 €	789 198,36 €	181 801,64 €
		35,03%		41,42%		
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	357 000 €	-64000	293 000 €	269 286,24 €	23 713,76 €
		15,23%	(40000 +24000)	12,50%		
4	Communication, promotion, sensibilisation	155 000,00 €	24000	179 000,00 €	152 002,35 €	26 997,65 €
		6,61%		7,64%		
5	Coopération	80 000 €	-60000	20 000 €	12 906,66 €	7 093,34 €
		3,41%		0,85%		
6	Evaluation					
7	Animation	313 000 €		313 000 €	245 837,57 €	67 162,43 €
		13,35%		13,35%		
TOTAL		2 344 000 €		2 344 000,00 €	1 990 216,15 €	353 783,85 €
		100,00%		100,00%	84,91%	15,09%

Approbation du comité à l'unanimité

4. Présentation des projets pour demande de subvention

Ils font suite

- au comité d'audition du 22 novembre 2021
- aux comités techniques du 18 et 24 novembre 2021

2 demandes sont complètes.

En lien avec la fiche action « Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire »

« Informatisation en réseau des bibliothèques-médiathèques »

Opération portée par le PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

Le projet consiste en l'acquisition d'un catalogue et d'un portail documentaire (site Web) communs aux 8 bibliothèques-médiathèques constitutives du territoire du PETR. Il se traduit par l'acquisition d'un logiciel (SIGB) unique permettant ainsi aux équipements de lecture publique de fonctionner en réseau et de renforcer les services à la population.

Par ce nouveau projet de service public partagé par les collectivités, les 68 000 habitants du territoire du PETR se verront proposer une offre documentaire diversifiée et élargie, et visible 7j/7 grâce au catalogue commun qui sera mis en ligne via le nouveau portail. Tout usager pourra désormais, grâce à une carte unique, bénéficier des collections et des services de chaque bibliothèque-médiathèque selon des conditions progressivement harmonisées. Le service de prêt se verra ainsi renforcé et étendu.

Le projet vise à s'inscrire dans une logique de territoire pour veiller à l'équité territoriale, mutualiser les outils, fédérer les énergies et les équipements et faciliter l'accès des publics.

Il favorisera tout à la fois la structuration du territoire en un réseau de lecture publique, la communication et le travail collaboratif entre les équipes locales et la simplification des tâches bibliothéconomiques. Il facilitera en outre la gestion administrative de chacune des bibliothèques-médiathèques ainsi que les prêts sur l'ensemble du réseau, et permettra la

réalisation d'économies d'échelle par la mutualisation des coûts de maintenance et d'hébergement. Enfin, ce projet d'informatisation en réseau permettra de remplacer des outils devenus obsolètes dans certaines bibliothèques, de suivre les nouvelles évolutions techniques des SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèques) et de moderniser les équipements de lecture publique.

Comité d'audition :

Note obtenue : 18/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet à l'échelle du GAL : 8 bibliothèques-médiathèques couvrant le territoire du PETR Cœur des Hauts de France
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs : 8 bibliothèques-médiathèques, 4 points lecture, Bibliothèque Nationale de France...
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps : ouvrages adaptés disponibles pour tous et partout, à terme navettes pour amener les ouvrages au plus près des usagers
- Projet participant au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Avis d'opportunité favorable au comité du 24 juin 2021

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
23 380,00 €		23 380,00 €	Etat DGD	11 645,00 €
			FEADER	7 059,00 €
			PETR	4 676,00 €

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que Président du PETR Cœur des Hauts de France, Madame SCIASCIA Georgette, Monsieur CARON Gérard et Monsieur CAMUS Dominique en tant que membres du PETR Cœur des Hauts de France, ne participent pas au débat et au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

En lien avec la fiche action « Communication, promotion, sensibilisation »

« Bornes tactiles pour améliorer l'accueil et l'information des touristes »

Opération portée par l'Office de Tourisme Haute-Somme

Description du projet :

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil des touristes, il est souhaité l'achat de 2 bornes tactiles afin de renseigner les touristes en dehors des horaires d'ouverture de l'Office de tourisme : offres de loisirs, touristiques et culturelles, recensement des restaurants et hébergements... à portée de tous en naviguant avec ses doigts sur l'écran.

Ces outils seront situés, pour l'un, sur la vitrine de l'Office de tourisme, pour le second, à Ham (sous forme de totem situé devant l'Hôtel de Ville) qui accueille une antenne décentralisée de l'EPIC.

Comité d'audition :

Note obtenue : 11 /20

Avis :

- Le projet répond partiellement à la stratégie de développement
- Rayonnement du projet à l'échelle de 2 communes sur 2 Communautés de communes différentes (Péronne, Ham)
- Dimension partenariale non démontrée dans le projet
- Faisabilité technique et économique
- Projet existant mais amélioré avec des nouveautés significatives (technologies du numérique, traitement virucide)
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps : les dispositifs prennent en compte aussi bien les handicaps physiques que mentaux
- Le projet ne prouve pas la participation au maintien de l'emploi local
- Le projet montre une image dynamique, contemporaine et attractive du territoire

Remarques complémentaires :

Le Comité suggère d'ajouter d'autres langues, comme le néerlandais afin que les touristes de passage réguliers puissent accéder simplement à l'outil.

Le Comité est dubitatif sur la pertinence d'installer de tels dispositifs, au regard de la faible affluence par rapport à l'investissement, et des outils dont disposent déjà les visiteurs (accès au site internet sur les smartphones). Cependant, le Comité souligne que ces outils seront un atout pour la visibilité des commerçants et restaurants à proximité.

Comité technique :

Avis favorable - l'aide FEADER proposée est fonction de la note du comité d'audition

Remarques complémentaires :

Avis d'opportunité favorable au comité du 24 juin 2021

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER	
			FEADER	
33 098,00 €		33 098,00 €	FEADER	15 887,04 €
			Office de Tourisme	17 210,96 €

Afin de garantir l'absence de conflit d'intérêt, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que membre du comité de direction de l'Office de Tourisme Haute-Somme ne participe pas au débat et au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée quasi à l'unanimité

Sur 10 votants 1 vote contre

5. Suivi de la maquette financière

Suite aux décisions prises, la maquette financière est modifiée.

n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE MODIFIEE	programmé à ce comité	total programmé / payé	montant disponible après décision
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	568 000 €		520 984,97 €	47 015,03 €
		24,23%			
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	971 000 €	7 059,00 €	796 257,36 €	174 742,64 €
		41,42%			
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	293 000 €		269 286,24 €	23 713,76 €
		12,50%			
4	Communication, promotion, sensibilisation	179 000,00 €	15 887,04 €	167 889,39 €	11 110,61 €
		7,64%			
5	Coopération	20 000 €		12 906,66 €	7 093,34 €
		0,85%			
6	Evaluation				
7	Animation	313 000 €		245 837,57 €	67 162,43 €
		13,35%			
TOTAL		2 344 000 €	22 946,04 € 0,98%	2 013 162,19 € 85,89%	330 837,81 € 14,11%

Notification du comité

Hors animation du GAL, il reste 263 675,48 euros dans l'enveloppe. En cas de manque en fin de programmation, les projets auditionnés le 22 novembre ayant une demande complète seront prioritaires.

Rappel des délais

- Dépôt des derniers dossiers juin 2022
- Programmation possible jusqu'en septembre 2022
- Fin d'opération au plus tard 30 juin 2023
- Transmission des dernières demandes de paiement au GAL 30 septembre 2023

6. Demandes d'avenant

Demande de prolongation de délais jusqu'au 30 juin 2022 pour les dossiers suivants :

- Création d'un espace d'accueil et d'hébergement de loisirs sur la base canoë kayak à Ham – C. C. Est Somme
- Les Scénarios de Charli

Approbation du comité à l'unanimité

7. Avis d'opportunité

Intitulé : Etude pôle arts et loisirs		
Maitre d'ouvrage : commune d'Harbonnières	Dépenses éligibles 30 novembre 2021	Fin prévisionnelle décembre 2022
Description <i>Etude d'un projet pôle arts et loisirs. N'ayant aucun lieu similaire dans notre secteur, l'ancienne école maternelle pourrait accueillir dans, théâtre, arts plastiques, expositions. Ouvert à toutes les générations.</i>		
Lien avec la stratégie Fiche action 2 : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES INNOVANTES CONTRIBUTANT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none">• <i>Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire</i>• <i>Développer des lieux d'échanges favorisant les liens entre les habitants et contribuant au renouveau de la vie de nos communes</i>		

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Madame SCIASCIA Georgette, en tant que maire d'Harbonnières, ne participe pas à cet avis.

Avis favorable à l'unanimité

8. Point sur Coop EVAL

A. Retour sur la phase 2 « Initiation d'une dynamique commune de coopération et d'amélioration continue du programme LEADER »

- Ateliers
- Forum à Coucy le Château le 22 septembre



- Bilan

Les besoins pour l'avenir pour stimuler l'innovation

L'approche intégrée, un levier pour l'innovation

Des outils pour l'accompagnement des projets

Outils et mobilisation des acteurs

Les sélections de projets

La coopération LEADER, un outil pour renforcer sa stratégie territoriale

Les diversités de financement ... Erasmus +

B. Lancement de la phase 3 « Analyser les données et réaliser l'évaluation finale »

- Mobilisation des données, enquête multi-acteurs,

Début décembre : enquête en ligne auprès des porteurs et des membres du comité, réponse attendue pour début janvier

- Analyse des données: bilan physico-financier, renseignement indicateurs, approche explicative, impacts.
- Rapport final: partie commune et Fiche GAL: AFOM actualisée, cadre évaluatif, enseignements et recommandations.

Fin de la mission des bureaux d'étude au plus tard en juin 2022

9 Communication

- Newsletter : début janvier à l'occasion des vœux, gros plan prévu sur un projet en cours (habitat inclusif de Péronne) + sur la future programmation LEADER
- Pistes de communication pour 2022 : petits livrets bilan de quelques actions soutenues par LEADER sur le programme actuel

Avis favorable du comité pour l'ensemble de la communication

10 Information sur la future programmation, l'appel à manifestation d'intention

Au niveau national et européen

- Validation de la PAC au niveau européen dont le démarrage a été reporté en 2023
- Validation prochaine du plan stratégique national dont dépend LEADER
- Les états membres devront consacrer 5% de l'enveloppe à LEADER
- Cadre moins détaillé, plus de flexibilité aux régions et aux GAL
- calendrier resserré

⇒ Année 2022 candidature et probable sélection des GAL,

1^{er} janvier 2023 les opérations pourront démarrer

Au niveau régional

26 octobre : lancement par la Région Hauts de France Autorité de gestion délégué de l'appel à manifestation d'intention (AMI) LEADER 2023-2027

Fin janvier 2022 date limite de réponse à l'AMI

Extrait du site internet l'Europe s'engage en Hauts de France

« Vers le futur programme LEADER

*Dans le cadre de la préparation du futur programme LEADER pour la période 2023-2027, la Région Hauts-de-France lance aujourd'hui un **Appel à Manifestation d'Intention (AMI)** pour identifier les territoires candidats au prochain programme.*

A l'issue de cette 1^{ère} étape, un appel à candidatures sera lancé pour procéder à la sélection des territoires retenus dans le cadre de la programmation 2023-2027. » (...)

(...)Orientations régionales pour la mise en œuvre de LEADER 2023-2027

A travers la mise en œuvre du programme LEADER, la Région Hauts-de-France souhaite favoriser l'articulation entre démarches ascendantes et orientations prioritaires issues du croisement de diverses politiques régionales en lien avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) :

- *Accompagner l'évolution sociétale vers des modes de consommation plus durables grâce aux territoires ruraux ;*
- *Renforcer la résilience des territoires ruraux face à leur mutation socio-économique ;*
- *Encourager l'innovation sous toutes ses formes au service de la transition pour et par les territoires ruraux.*

Attention ! Chaque stratégie LEADER devra s'inscrire dans au moins l'un de ces 3 axes de développement. (...)

Les structures porteuses d'un GAL existant sont concernées par l'AMI.

Elles devront notamment dans leur réponse

- réfléchir déjà sur les enjeux via le/les axe(s) de développement envisagé(s) dans le cadre de la stratégie locale de développement,
- donner une 1^{ère} expression de la valeur ajoutée de LEADER pour son territoire

Il est possible pour le territoire candidat de bénéficier d'un accompagnement financier « soutien préparatoire », afin de préparer ou de renouveler la stratégie locale de développement, et répondre ainsi aux exigences du programme

Les membres privés du comité regrettent la nécessité d'obtenir un co-financement public pour mener à bien leurs projets.

De nombreux projets n'auraient pas pu se faire sans LEADER. Du travail reste à faire dans le domaine des loisirs.

Le comité accueille très favorablement cet AMI et encourage le PETR à se positionner.

La cellule animation se propose de centraliser les questionnements sur l'AMI pour les adresser à l'Autorité de Gestion

Le président compte sur l'implication du comité pour élaborer cette nouvelle candidature et indique qu'au regard de l'avis du comité, une délibération sera proposée au comité syndical du PETR pour répondre à l'AMI.

11 Questions diverses

Le prochain Comité de programmation se tiendra dans le courant du premier semestre 2022. Les dates seront communiquées ultérieurement, ainsi que les modalités d'organisation (présentiel, ou visioconférence).

Philippe CHEVAL
Président du GAL Cœur des Hauts de France



